

Inscription au transport scolaire 2024-2025

Les élèves domiciliés dans l'agglomération inscrits en classes de maternelles et élémentaires peuvent bénéficier d'un abonnement gratuit pour un aller – retour par jour scolaire.

Les parents (ou représentants légaux) doivent inscrire les enfants afin de recevoir leur carte de transport.

Les enfants doivent posséder une carte nominative avec photo pour accéder au véhicule.

L'inscription au transport devra se faire entre le 1^{er} et le 30 juin sur le site internet www.cmonbus.com.
Les pièces à fournir seront détaillées sur le site.



Les élèves possédant une carte de ce modèle en recevront une nouvelle à domicile avant la rentrée. Les cartes de l'année scolaire 2023-2024 ne seront plus valables dans les cars.



Les élèves possédant une carte de ce modèle doivent la conserver, elle sera automatiquement rechargée à la rentrée scolaire lors de sa première validation dans le véhicule si l'inscription a été faite.

Pour tous renseignements, veuillez vous présenter au guichet Cmonbus, en gare de Chaumont, du lundi au vendredi de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30 ou appeler le 0800 23 50 37.